**Activité de groupe**

|  |  |
| --- | --- |
| **Type d'activité/titre de l’activité** | Questionnaire à choix multiple |
| **Durée totale** | 30 mn |
| **Nécessités du lieu** | Une salle |
| **Equipement nécessaire** | Le questionnaire : un par participant |

**Objectif de l’activité**

Encourager la discussion sur les droits des personnes handicapées, en vue de la présentation intitulée « Introduction à la Convention ».

**Dynamique**

L’animateur remettra aux participants un questionnaire à choix multiple et leur laissera le temps de lire les questions et d'y répondre. Cette activité peut être réalisée individuellement ou en groupes. L’animateur discutera ensuite chaque question et réponse d’un groupe, en demandant aux participants les réponses qu’ils ont apportées et pourquoi. L’animateur favorisera les échanges autour des choix de réponses faits par les participants. Cet exercice peut amener les participants à s'interroger sur des questions connexes. L'animateur encouragera la discussion, afin de comprendre la raison de certaines réponses, plutôt que de clore la discussion en donnant les bonnes ou mauvaises réponses.

**Temps nécessaire**

30 minutes :

* Explication de l’exercice (5 mn)
* Questionnaire à choix multiple, individuellement ou en groupes (10 mn)
* Discussion (15 mn)

**Exercice**

1. **Vuthy est un petit garçon âgé de 5 ans, qui est sur un fauteuil roulant. Il voudrait aller à l’école primaire du quartier, mais le bâtiment a 2 étages et de nombreuses marches d'escalier. Les parents de Vuthy se rendent à l’école pour trouver une solution. Quelle est, selon vous, la meilleure solution pour Vuthy ?**
2. La classe qu’il veut intégrer devrait se trouver au rez-de-chaussée du bâtiment, afin que Vuthy puisse aller à l'école.
3. Les parents de Vuthy devraient s'organiser pour qu'il étudie à la maison : ce n'est pas à l'école de tout changer pour un seul élève.
4. Vuthy devrait suivre des cours privés à l'école, à son intention et pour les élèves comme lui qui ont un handicap.
5. L’école devrait créer des espaces aménagés pour fauteuils roulants (rampes, ascenseurs) pour assurer l’accessibilité du bâtiment aux personnes handicapées, qu’il s’agisse d’élèves ou d’enseignants.
6. **Maria est une femme de 32 ans qui a deux enfants, Luis (5 ans) et Sofia (3 ans). Maria est sourde et partiellement aveugle. Elle veut emmener ses enfants au marché, près de son village. Elle y est allée seule plusieurs fois auparavant. Il faut marcher 10 mn le long d'une route très fréquentée. Quelle solution proposez-vous ?**
7. Maria ne devrait pas aller au marché avec ses enfants : la route est très fréquentée et c’est trop dangereux pour quelqu’un avec les handicaps de Maria de faire le chemin avec eux.
8. Maria devrait se faire accompagner d'une autre personne, si elle veut aller avec ses enfants au marché : le trajet est trop dangereux et si elle s'y rend seule, il y a de grandes chances qu'elle soit repoussée par les commerçants, à cause de ses handicaps.
9. Si le trajet ne pose pas de problème à Maria, elle et ses deux enfants devraient aller au marché ensemble : Maria sait mieux que quiconque ce qu’elle peut faire.
10. Maria devrait prendre un touk-touk et demander au chauffeur de les attendre.
11. **Ahmet, un homme de 55 ans, s’est vu diagnostiquer une maladie mentale. La maladie entraîne des variations d’humeur, ce qui le rend parfois impulsif. Toutefois il est sous traitement, ce qui améliore grandement sa vie. Il vient juste de finir une formation en mécanique. Il a vu récemment une offre d'emploi pour mécanicien dans une station-service, à laquelle il voudrait postuler. Le patron de la station-service devrait-il prendre sa demande en considération ?**
12. Non Ahmet a une maladie mentale et on ne peut lui faire confiance pour assumer ses tâches professionnelles. Le patron devrait simplement ignorer sa demande.
13. Non La maladie d’Ahmet peut le mettre en danger, dans son travail de mécanicien : ses sautes d'humeur peuvent se traduire par un comportement étrange et il peut se blesser ou blesser quelqu'un.
14. Oui. Ahmet gère bien sa maladie et le patron n'a aucune raison de penser qu'Ahmet ne peut pas être mécanicien. Ce serait injuste de rejeter sa demande dans ces conditions.